

## Le PARAQUAT, un herbicide trop toxique interdit au Niger

29 Août 2013 / Rédaction équipe technique du RECA



Le PARAQUAT est un herbicide non sélectif, c'est-à-dire qu'il détruit toutes les plantes. Au Niger, il est surtout employé par les riziculteurs hors périmètres qui veulent se débarrasser des herbes vivaces avant le labour et le semis.

Le PARAQUAT est un produit **très toxique** aujourd'hui interdit dans une majorité de pays. Les utilisateurs souffrent de maux de tête, de saignement de nez, de diminution de la vue, de manque de souffle, de diarrhée et de blessures cutanées. Il n'existe pas d'antidote.

**Le PARAQUAT est interdit (vente et utilisation) depuis 2011 au Niger.**

En 2013, le RECA a recensé 5 produits commerciaux contenant du PARAQUAT en vente dans les régions de Diffa, Tahoua, Tillabéri et Niamey.

<p><b>RHONAZONE</b></p>	<p><b>WEED CRUSHER</b></p>	<p><b>ParaeForce</b></p>	<p><b>GRAMOQUAT</b></p>	<p><b>Slasher</b></p>

**Ces produits sont interdits à la vente au Niger.**

**En tant qu'agriculteur :** n'utilisez pas le Paraquat. Informez-vous sur les alternatives non-toxiques possibles et sur la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

**En tant qu'agent d'appui conseil :** regardez si la Paraquat est vendu et utilisé dans votre région. Informez les agriculteurs de l'interdiction de ce produit. Renseignez-vous pour proposer d'autres alternatives : produits homologués et lutte intégrée contre les mauvaises herbes

**En tant que distributeurs d'intrants :** ne commandez pas de Paraquat même si vos clients vous en demandent. Proposez d'autres produits pour les mêmes usages.

Pour toute information sur les pesticides, y compris les herbicides, adressez-vous aux Directions Régionales de la Protection des Végétaux qui vous donneront la liste des produits homologués.